



Secrétariat

ST/IC/1997/1
2 janvier 1997

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

1. Les fonctionnaires sont conviés à se réunir dans la salle de l'Assemblée générale, le 9 janvier 1997, à 10 h 30 (heure de New York), pour y entendre une allocution du Secrétaire général. Afin qu'ils puissent venir aussi nombreux que possible, les supérieurs hiérarchiques sont invités à faire preuve d'un maximum de souplesse en libérant leurs subordonnés pour la durée de la réunion, ainsi qu'à s'accorder le temps d'y assister eux-mêmes.

2. De façon qu'elle soit entendue aussi par le plus grand nombre possible de ceux qui ne pourront se rendre sur place, l'allocution du Secrétaire général sera diffusée par la télévision des Nations Unies et au moyen du système d'écoute des séances à New York. Elle sera en outre simultanément transmise en vidéoconférence aux Offices des Nations Unies à Genève et à Vienne, et enregistrée pour distribution aussi rapide que possible aux autres lieux d'affectation, y compris les commissions régionales, ainsi qu'aux opérations de maintien de la paix et autres missions.
